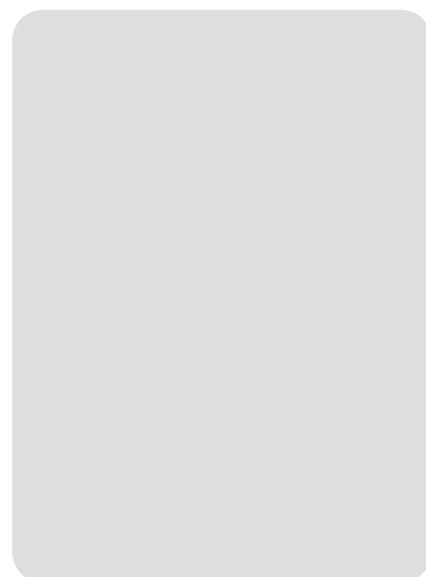
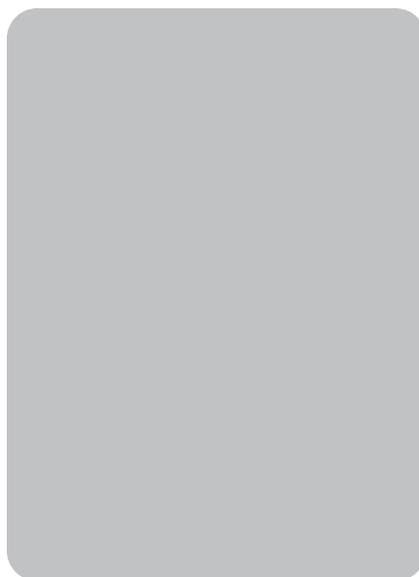
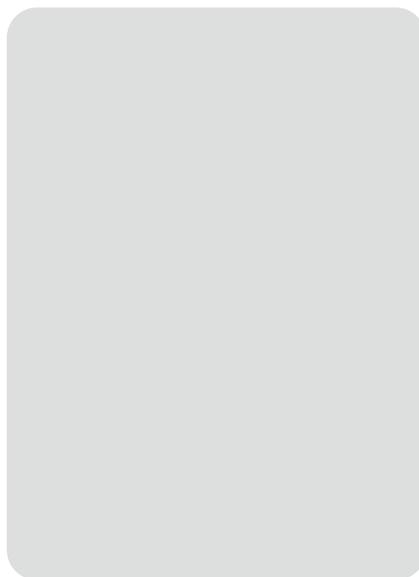
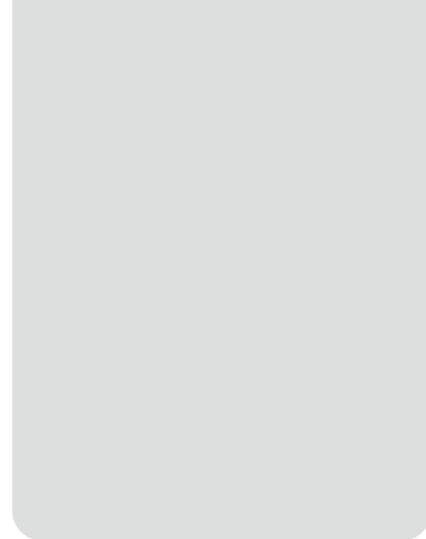
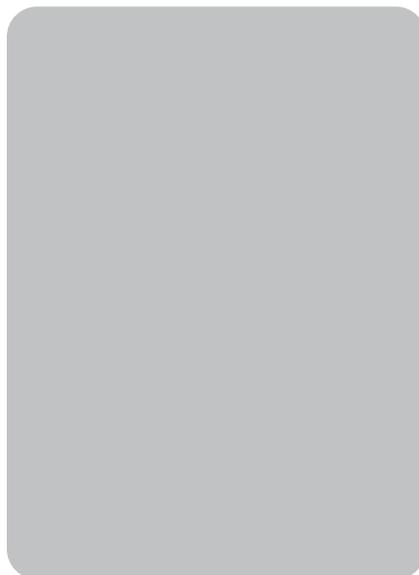


vivre
bien
vivre
pleinement

Les Compagnies
Loblaw
Limitée

**Rapport du deuxième trimestre
aux actionnaires**

Période de 24 semaines close
le 14 juin 2025



Rapport du deuxième trimestre de 2025 à l'intention des actionnaires

Rapport de gestion	1
Résultats financiers	41
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	47

Rapport de gestion

1.	Énoncés prospectifs	2
2.	Indicateurs de performance financière clés	4
3.	Résultats d'exploitation consolidés	5
4.	Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	11
4.1	Secteur Vente au détail	11
4.2	Secteur Services financiers	15
5.	Situation de trésorerie et sources de financement	17
5.1	Flux de trésorerie	17
5.2	Situation de trésorerie et structure du capital	20
5.3	Situation financière	22
5.4	Notations	22
5.5	Dividendes et rachats d'actions	23
5.6	Arrangements hors bilan	24
6.	Instruments financiers dérivés	24
7.	Résultats par trimestre	25
8.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	27
9.	Risques d'entreprise et gestion des risques	27
10.	Transactions entre parties liées	27
11.	Perspectives	27
12.	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	28
13.	Informations supplémentaires	40

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et de ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2025 et les notes y afférentes (les « états financiers intermédiaires ») inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 28 décembre 2024 et le rapport de gestion connexe inclus dans le Rapport annuel de 2024 de la société.

Les états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2025 de la société ont été établis selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* publiée par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »). Les présents états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la fin du Rapport annuel de 2024 de la société.

Les termes qui sont suivis d'un appel de note sous forme de chiffre dans le rapport de gestion inclus au présent rapport trimestriel sont définis dans les notes de fin de document du rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 23 juillet 2025.

1. Énoncés prospectifs

Le rapport trimestriel, y compris le rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent Rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 11, « Perspectives », et à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2024 et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 28 décembre 2024. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, l'incidence de tarifs douaniers, l'augmentation des prix des fournisseurs, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et les processus connexes, notamment l'automatisation;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires ou à contrôler les pertes;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires d'entreprises autorisées à exploiter sous licence des pharmacies de détail à des points de vente donnés sous les marques de commerce de la société (les « pharmaciens propriétaires »);
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle de la société (pour l'exercice clos le 28 décembre 2024). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés¹⁾

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 14 juin 2025 et au 15 juin 2024 ou pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)
Chiffres consolidés		
Augmentation des produits	5,2 %	1,5 %
Résultat d'exploitation	1 239 \$	868 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 840	1 713
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	12,5 %	12,3 %
Bénéfice net	757 \$	498 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	714	460
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	714	457
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	721	664
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	2,37 \$	1,48 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	2,40 \$	2,15 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 900 \$	1 694 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 363	1 401
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	409	495
Nombre total de magasins ⁱⁱⁱ⁾	2 459	2 457
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	468	437
Mesures financières		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail ²⁾ sur une base annuelle	2,4 x	2,3 x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	24,7 %	23,1 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	11,9 %	11,6 %
Secteur Vente au détail		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	3,5 %	0,2 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	4,1 %	1,5 %
Résultat d'exploitation	1 170 \$	815 \$
Marge brute ²⁾	4 608	4 370
Marge brute exprimée en pourcentage ²⁾	32,0 %	32,0 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 759 \$	1 649 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	12,2 %	12,1 %
Secteur Services financiers		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	30 \$	16 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	14,4 %	14,5 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,4 %	4,8 %

- i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société dont le rachat a eu lieu le 8 janvier 2025.
- ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.
- iii) La variation du nombre total de magasins comprend la vente de 48 magasins au premier trimestre de 2025, dont 42 magasins liés à la vente de *Wellwise*. Voir la sous-rubrique « Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins » de la rubrique 5.1, « Flux de trésorerie », pour un complément d'information.

3. Résultats d'exploitation consolidés

	2025		2024		2025		2024	
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	14 672 \$	13 947 \$	725 \$	5,2 %	28 807 \$	27 528 \$	1 279 \$	4,6 %
Résultat d'exploitation	1 239	868	371	42,7 %	2 145	1 729	416	24,1 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 840	1 713	127	7,4 %	3 431	3 257	174	5,3 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	12,5 %	12,3 %			11,9 %	11,8 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	600 \$	679 \$	(79) \$	(11,6) %	1 305 \$	1 369 \$	(64) \$	(4,7) %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	212	190	22	11,6 %	410	384	26	6,8 %
Impôt sur le résultat	270	180	90	50,0 %	456	358	98	27,4 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	273	254	19	7,5 %	488	461	27	5,9 %
Taux d'impôt effectif	26,3 %	26,5 %			26,3 %	26,6 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ²⁾	26,3 %	26,5 %			26,5 %	26,6 %		
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	43 \$	38 \$	5 \$	13,2 %	62 \$	65 \$	(3) \$	(4,6) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	714 \$	460 \$	254 \$	55,2 %	1 217 \$	922 \$	295 \$	32,0 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	714	457	257	56,2 %	1 217	916	301	32,9 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	721	664	57	8,6 %	1 291	1 201	90	7,5 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	2,37 \$	1,48 \$	0,89 \$	60,1 %	4,03 \$	2,95 \$	1,08 \$	36,6 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	2,40 \$	2,15 \$	0,25 \$	11,6 %	4,28 \$	3,87 \$	0,41 \$	10,6 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	300,9	308,8			301,8	310,6		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société dont le rachat a eu lieu le 8 janvier 2025.

Au cours du trimestre, Loblaw a affiché de solides résultats en poursuivant ses efforts pour offrir qualité, valeur, service et commodité aux Canadiens, dans l'ensemble de son réseau de magasins et de plateformes numériques à l'échelle du pays. La forte croissance du chiffre d'affaires a été portée par l'ouverture de nouveaux magasins et par l'amélioration du chiffre d'affaires des magasins comparables, et les offres axées sur la valeur au quotidien, les récompenses personnalisées du programme de fidélisation PC Optimum^{MC} et les promotions percutantes ont favorisé l'engouement des consommateurs. Dans le secteur de l'alimentation au détail, les consommateurs ont continué de privilégier la valeur, ce qui s'est traduit par une performance supérieure des bannières à escompte et Real Canadian Superstore. Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'achalandage dans les magasins comparables, la taille du panier d'épicerie et le nombre d'articles achetés ont tous affiché une hausse. Dans le secteur de l'alimentation au détail, le volume (en tonnes) a également progressé, témoignant d'une croissance solide des parts de marché, tant dans le secteur des magasins à escompte que dans celui des magasins traditionnels. Dans le secteur des pharmacies au détail, les médicaments sur ordonnance et les services de soins de santé ont affiché une vigueur constante, grâce à la croissance des médicaments de spécialité. L'augmentation du chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin s'est poursuivie, notamment dans les catégories de produits de beauté haut de gamme, bien qu'elle ait été atténuée par le retrait stratégique des tablettes de certaines catégories de produits électroniques. Loblaw a poursuivi la mise en œuvre de son plan annuel visant à ouvrir environ 80 nouveaux magasins et 100 pharmacies dotées de cliniques de soins pharmaceutiques, offrant ainsi à plus de collectivités canadiennes, accès à des produits d'épicerie de qualité abordables et à des soins de santé. Dans le cadre de ce plan, 10 magasins et 12 cliniques de soins pharmaceutiques ont ouvert leurs portes au cours du trimestre, ce qui a porté à 20 magasins et à 23 cliniques de soins pharmaceutiques, le total des ouvertures depuis le début de l'exercice. Parallèlement, la société a continué de mener à bien la mise en exploitation de son centre de distribution à East Gwillimbury.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 714 millions de dollars (2,37 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2025, ce qui représente une hausse de 257 millions de dollars (0,89 \$ par action ordinaire), ou 56,2 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2024. Cette augmentation tient compte d'une variation favorable de 200 millions de dollars d'éléments d'ajustement et d'une amélioration de 57 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- la variation favorable de 200 millions de dollars (0,64 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 121 millions de dollars (0,39 \$ par action ordinaire) de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif comptabilisées à l'exercice précédent;
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 78 millions de dollars (0,25 \$ par action ordinaire) de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties.
- l'amélioration de 57 millions de dollars (0,19 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,06 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 721 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 57 millions de dollars, ou 8,6 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2024. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 2,40 \$, ce qui représente une hausse de 0,25 \$, ou 11,6 %. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 1 217 millions de dollars (4,03 \$ par action ordinaire) pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une hausse de 301 millions de dollars (1,08 \$ par action ordinaire), ou 32,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation tient compte d'une variation favorable de 211 millions de dollars d'éléments d'ajustement et d'une amélioration de 90 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- la variation favorable de 211 millions de dollars (0,67 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 121 millions de dollars (0,39 \$ par action ordinaire) de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif comptabilisées à l'exercice précédent;
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 76 millions de dollars (0,24 \$ par action ordinaire) de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties;
 - l'incidence favorable de 14 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) du profit sur la vente d'immeubles non exploités;
 - l'incidence favorable de 5 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) du profit lié à la vente de Wellwise de Shoppers^{MD} (« Wellwise »);facteurs en partie contrebalancés par :
 - la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 5 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.
- l'amélioration de 90 millions de dollars (0,29 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,12 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 1 291 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une hausse de 90 millions de dollars, ou 7,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 4,28 \$, ce qui représente une hausse de 0,41 \$, ou 10,6 %. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Produits

Pour les périodes closes le 14 juin 2025
et le 15 juin 2024
(en millions de dollars canadiens, sauf
indication contraire)

	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2025 (24 semaines)	2024 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	14 389 \$	13 658 \$	731 \$	5,4 %	28 226 \$	26 948 \$	1 278 \$	4,7 %
Services financiers	377	367	10	2,7 %	750	728	22	3,0 %
Éliminations	(94)	(78)	(16)	(20,5) %	(169)	(148)	(21)	(14,2) %
Produits	14 672 \$	13 947 \$	725 \$	5,2 %	28 807 \$	27 528 \$	1 279 \$	4,6 %

Les produits ont augmenté de 725 millions de dollars, ou 5,2 %, au deuxième trimestre de 2025 comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2024, pour s'établir à 14 672 millions de dollars. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 731 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. De plus, la vente de Wellwise de Shoppers^{MD} (« Wellwise ») a été finalisée au premier trimestre de 2025. Les produits liés à Wellwise ont été de néant au deuxième trimestre de 2025 (21 millions de dollars en 2024). Compte non tenu de l'incidence des produits liés à Wellwise, les produits sont augmenté de 5,4 %. Le chiffre d'affaires du secteur Services financiers s'est également accru de 10 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont chiffrés à 28 807 millions de dollars, en hausse de 1 279 millions de dollars, ou 4,6 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 1 278 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. Le chiffre d'affaires du secteur Services financiers s'est également accru de 22 millions de dollars.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a augmenté de 371 millions de dollars, ou 42,7 %, au deuxième trimestre de 2025 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2024, pour s'établir à 1 239 millions de dollars. L'augmentation est attribuable à une variation favorable d'éléments d'ajustement totalisant 271 millions de dollars et à une amélioration de 100 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- la variation favorable de 271 millions de dollars d'éléments d'ajustement essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 164 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif comptabilisées à l'exercice précédent;
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 106 millions de dollars de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties.
- l'amélioration de 100 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - une amélioration du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation a augmenté de 416 millions de dollars, ou 24,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024 pour s'établir à 2 145 millions de dollars. L'augmentation est attribuable à une variation favorable d'éléments d'ajustement totalisant 282 millions de dollars et à une amélioration de 134 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- la variation favorable de 282 millions de dollars d'éléments d'ajustement essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 164 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif comptabilisées à l'exercice précédent;
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 104 millions de dollars de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties;
 - l'incidence favorable de 15 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités;
 - l'incidence favorable de 5 millions de dollars du profit lié à la vente de *Wellwise*;
- facteurs en partie contrebalancés par :
 - la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 6 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.
- l'amélioration de 134 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Montant ajusté du BAIIA²⁾

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	2024		2025	2024			
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	1 759 \$	1 649 \$	110 \$	6,7 %	3 270 \$	3 101 \$	169 \$	5,4 %
Services financiers	81	64	17	26,6 %	161	156	5	3,2 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 840 \$	1 713 \$	127 \$	7,4 %	3 431 \$	3 257 \$	174 \$	5,3 %

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 127 millions de dollars, ou 7,4 %, au deuxième trimestre de 2025 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2024 pour s'établir à 1 840 millions de dollars, en raison d'une hausse de 110 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 17 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 3 431 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 174 millions de dollars, ou 5,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024, en raison d'une hausse de 169 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 5 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont chiffrés à 600 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, en baisse de 79 millions de dollars, ou 11,6 %, comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2024, en raison d'une diminution de 80 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont chiffrés à 1 305 millions de dollars, en baisse de 64 millions de dollars, ou 4,7 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, en raison essentiellement d'une diminution de 66 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au deuxième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement respectif de 9 millions de dollars (115 millions de dollars en 2024) et de 125 millions de dollars (229 millions de dollars en 2024) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark Health Group (« Lifemark »).

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 212 millions de dollars, en hausse de 22 millions de dollars, ou 11,6 %, comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2024. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse des charges d'intérêts sur les obligations locatives, de la diminution des produits d'intérêts sur certains placements à court terme et de la baisse des charges d'intérêts incorporées à l'actif liées à l'installation de distribution automatisée de la société. Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 410 millions de dollars, en hausse de 26 millions de dollars, ou 6,8 %, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024. L'augmentation enregistrée pour l'exercice à ce jour découle essentiellement d'une hausse des charges d'intérêts sur les obligations locatives et de la dette à long terme, laquelle a été annulée en partie par l'incorporation à l'actif des charges d'intérêts liées à l'installation de distribution automatisée de la société.

Impôt sur le résultat La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au deuxième trimestre de 2025 s'est chiffrée à 270 millions de dollars (180 millions de dollars en 2024) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,3 % (26,5 % en 2024). La diminution du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au deuxième trimestre de 2025. Pour l'exercice à ce jour, la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 456 millions de dollars (358 millions de dollars en 2024) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,3 % (26,6 % en 2024). La diminution du taux d'impôt effectif pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers en 2025.

Le montant ajusté de la charge d'impôt²⁾ pour le deuxième trimestre de 2025 s'est établi à 273 millions de dollars (254 millions de dollars en 2024) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾, à 26,3 % (26,5 % en 2024). La diminution du montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾ est attribuable essentiellement à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au deuxième trimestre de 2025. Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la charge d'impôt²⁾ s'est établi à 488 millions de dollars (461 millions de dollars en 2024) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾, à 26,5 % (26,6 % en 2024). La diminution du montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾ est attribuable essentiellement à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers en 2025.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 43 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 5 millions de dollars, ou 13,2 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2024, en raison essentiellement d'une hausse du bénéfice des franchisés après le partage des profits. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 62 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 3 millions de dollars, ou 4,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024, en raison essentiellement d'une baisse du bénéfice des franchisés après le partage des profits. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la quote-part du bénéfice du secteur de l'alimentation au détail revenant aux franchisés de la société et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées.

4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés ainsi que les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme de fidélisation *PC Optimum*, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

4.1 Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025		2024		2025		2024	
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	14 389 \$	13 658 \$	731 \$	5,4 %	28 226 \$	26 948 \$	1 278 \$	4,7 %
Résultat d'exploitation	1 170	815	355	43,6 %	2 010	1 597	413	25,9 %
Marge brute ²⁾	4 608	4 370	238	5,4 %	8 968	8 574	394	4,6 %
Marge brute exprimée en pourcentage ²⁾	32,0 %	32,0 %			31,8 %	31,8 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 759 \$	1 649 \$	110 \$	6,7 %	3 270 \$	3 101 \$	169 \$	5,4 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	12,2 %	12,1 %			11,6 %	11,5 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	588 \$	668 \$	(80) \$	(12,0) %	1 279 \$	1 345 \$	(66) \$	(4,9) %

Le tableau qui suit présente une répartition du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires des magasins comparables de la société pour le secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025		2024		2025		2024	
	(12 semaines)		(12 semaines)		(24 semaines)		(24 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	10 213 \$	3,5 %	9 653 \$	0,2 %	20 000 \$	2,9 %	19 062 \$	1,8 %
Secteur des pharmacies au détail	4 176	4,1 %	4 005	1,5 %	8 226	3,9 %	7 886	2,8 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	2 255	6,2 %	2 110	5,4 %	4 456	6,3 %	4 169	6,4 %
Produits de l'avant du magasin	1 921	1,7 %	1 895	(2,4) %	3 770	1,3 %	3 717	(0,9) %

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 14 389 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, en hausse de 731 millions de dollars, ou 5,4 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2024, en raison principalement des facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 3,5 % pour le trimestre (0,2 % en 2024).
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été forte;
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance a été modérée;
 - l'inflation interne du prix des aliments de la société a été inférieure à l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin de 3,3 % (1,7 % en 2024);
 - l'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie s'est accrue.
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,1 % pour le trimestre (1,5 % en 2024).
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 6,2 % (5,4 % en 2024), ce qui est attribuable aux médicaments de spécialité. Le nombre d'ordonnances a augmenté de 3,2 % (2,1 % en 2024). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances a augmenté de 3,1 % (2,1 % en 2024) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 3,9 % (1,9 % en 2024);
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 1,7 % (diminution de 2,4 % en 2024), en raison principalement de la croissance du chiffre d'affaires des produits de beauté et des produits en vente libre, en partie contrebalancée par la décision de retirer des tablettes certaines catégories de produits électroniques à faible marge.

Au deuxième trimestre de 2025, 10 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 1 les a fermées. La superficie du secteur Vente au détail s'est établie à 72,5 millions de pieds carrés, ce qui représente une augmentation nette de 1,2 million de pieds carrés, ou 1,7 %, par rapport au deuxième trimestre de 2024.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 28 226 millions de dollars, en hausse de 1 278 millions de dollars, ou 4,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 20 000 millions de dollars, en hausse de 938 millions de dollars, ou 4,9 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 2,9 % (1,8 % en 2024). Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est élevé à 8 226 millions de dollars, en hausse de 340 millions de dollars, ou 4,3 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 3,9 % (2,8 % en 2024), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 6,3 % (6,4 % en 2024) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a été en hausse de 1,3 % (recul de 0,9 % en 2024).

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation s'est établi à 1 170 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, en hausse de 355 millions de dollars, ou 43,6 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2024. La hausse découle d'une variation favorable de 271 millions de dollars d'éléments d'ajustement et d'une amélioration de 84 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- la variation favorable de 271 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 164 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif comptabilisées à l'exercice précédent;
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 106 millions de dollars de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties;
- l'amélioration de 84 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à une augmentation de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 2 010 millions de dollars, en hausse de 413 millions de dollars, ou 25,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. La hausse découle d'une variation favorable de 282 millions de dollars d'éléments d'ajustement et d'une amélioration de 131 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- la variation favorable de 282 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 164 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif comptabilisées à l'exercice précédent;
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 104 millions de dollars de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties;
 - l'incidence favorable de 15 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités;
 - l'incidence favorable de 5 millions de dollars du profit lié à la vente de *Wellwise*;facteurs en partie contrebalancés par :
 - la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 6 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.
- l'amélioration de 131 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à une augmentation de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Marge brute²⁾ La marge brute²⁾ s'est établie à 4 608 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, en hausse de 238 millions de dollars, ou 5,4 %, comparativement à celle inscrite au deuxième trimestre de 2024. La marge brute exprimée en pourcentage²⁾ est demeurée stable à 32,0 %, en raison essentiellement des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks, en partie contrebalancées par des variations dans la composition du chiffre d'affaires des catégories des pharmacies au détail.

Pour l'exercice à ce jour en 2025, la marge brute²⁾ s'est établie à 8 968 millions de dollars, en hausse de 394 millions de dollars, ou 4,6 %, comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2024. La marge brute exprimée en pourcentage²⁾ est demeurée stable à 31,8 % comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2024, en raison essentiellement des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks, en partie contrebalancées par des variations dans la composition du chiffre d'affaires des catégories des pharmacies au détail.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est chiffré à 1 759 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, en hausse de 110 millions de dollars, ou 6,7 %, par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2024. L'accroissement est attribuable à une augmentation de 238 millions de dollars de la marge brute²⁾, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse de 128 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 19,8 %, soit une baisse favorable de 10 points de base, du fait principalement du levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires et de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières, en partie contrebalancés par les coûts supplémentaires liés à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'installation de distribution automatisée.

Pour l'exercice à ce jour en 2025, le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 3 270 millions de dollars, en hausse de 169 millions de dollars, ou 5,4 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2024.

L'accroissement est attribuable à une augmentation de 394 millions de dollars de la marge brute, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse de 225 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,2 %, soit une baisse favorable de 10 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, du fait principalement du levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires et de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières, facteurs en partie contrebalancés par les coûts supplémentaires liés à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'installation de distribution automatisée.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 588 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, en baisse de 80 millions de dollars, ou 12,0 %, par rapport à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2024. La diminution des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au deuxième trimestre de 2025 découle essentiellement de l'incidence de la diminution de l'amortissement relatif à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties, en partie contrebalancée par une hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail et à l'ouverture de nouveaux magasins, ainsi que d'une augmentation de l'amortissement des actifs loués.

Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 1 279 millions de dollars, en baisse de 66 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024. La diminution enregistrée pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de l'incidence de la diminution de l'amortissement relatif à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties, de l'incidence, à l'exercice précédent, de l'amortissement accéléré attribuable à l'optimisation du réseau et d'une diminution de l'amortissement des actifs liés aux TI. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail et à l'ouverture de nouveaux magasins, ainsi que d'une augmentation de l'amortissement des actifs loués.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au deuxième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement respectif de 9 millions de dollars (115 millions de dollars en 2024) et de 125 millions de dollars (229 millions de dollars en 2024) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	2024		2025	2024			
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	377 \$	367 \$	10 \$	2,7 %	750 \$	728 \$	22 \$	3,0 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	30	16	14	87,5 %	60	60	—	— %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 14 juin 2025	Au 15 juin 2024	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4 001 \$	3 977 \$	24 \$	0,6 %
Créances sur cartes de crédit	3 975	3 954	21	0,5 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	273	266	7	2,6 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	14,4 %	14,5 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,4 %	4,8 %		

Produits Les produits se sont établis à 377 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 10 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2024. L'augmentation des produits est attribuable surtout à ce qui suit :

- l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques La Boutique Mobile^{MC};
 - la hausse des commissions d'assurance;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- la baisse des produits d'intérêts.

Les produits se sont établis à 750 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une augmentation de 22 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024.

L'augmentation des produits enregistrée pour l'exercice à ce jour est attribuable surtout à ce qui suit :

- l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*;
 - la hausse des commissions d'assurance;
 - la hausse des commissions d'interchange;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- la baisse des produits d'intérêts.

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 30 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, une hausse de 14 millions de dollars comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2024. L'augmentation au deuxième trimestre est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la hausse des produits dont il est question ci-dessus;
- la diminution des coûts d'exploitation;
- la baisse des radiations liées aux créances sur cartes de crédit;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des coûts liés au programme de fidélisation.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 60 millions de dollars en 2025, inchangé par rapport à celui inscrit à la période correspondante de 2024, en raison essentiellement de ce qui suit :

- la hausse des produits dont il est question ci-dessus;
- la baisse des radiations liées aux créances sur cartes de crédit;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des coûts d'exploitation attribuable aux avantages continus associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard International Incorporated à l'exercice précédent;
- la hausse des coûts liés au programme de fidélisation.

Créances sur cartes de crédit Au 14 juin 2025, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 975 millions de dollars, en hausse de 21 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 15 juin 2024. Cette hausse découle essentiellement des dépenses accrues des clients, en partie contrebalancée par l'augmentation des paiements reçus des titulaires de cartes. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances attendues des créances sur cartes de crédit s'établissait à 273 millions de dollars, en hausse de 7 millions de dollars comparativement au 15 juin 2024.

5. Situation de trésorerie et sources de financement

5.1 Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

	Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)							
	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2025 (24 semaines)	2024 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	938 \$	1 288 \$	(350) \$	(27,2) %	1 462 \$	1 488 \$	(26) \$	(1,7) %
Entrées (sorties) nettes liées aux :								
Activités d'exploitation	1 363 \$	1 401 \$	(38) \$	(2,7) %	2 316 \$	2 257 \$	59 \$	2,6 %
Activités d'investissement	(440)	(769)	329	42,8 %	(985)	(965)	(20)	(2,1) %
Activités de financement	(907)	(639)	(268)	(41,9) %	(1 838)	(1 502)	(336)	(22,4) %
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4)	1	(5)	(500,0) %	(5)	4	(9)	(225,0) %
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	12 \$	(6) \$	18 \$	300,0 %	(512) \$	(206) \$	(306) \$	(148,5) %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	950 \$	1 282 \$	(332) \$	(25,9) %	950 \$	1 282 \$	(332) \$	(25,9) %

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 363 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, en baisse de 38 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2024. Cette diminution s'explique essentiellement par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, par une variation, d'un exercice à l'autre, des provisions et par la hausse des créances sur cartes de crédit d'un exercice à l'autre à un taux supérieur à celui de l'exercice précédent, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement du bénéfice en trésorerie. Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 2 316 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 59 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'accroissement du bénéfice en trésorerie, par la diminution de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude et par l'augmentation des paiements reçus des titulaires de cartes, facteurs en partie contrebalancés par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par les paiements liés aux provisions.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 440 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, en baisse de 329 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2024. Cette diminution découle essentiellement d'une hausse du produit de la cession d'actifs, d'une augmentation des cessions de placements à court terme et d'une baisse des dépenses d'investissement pour l'exercice à l'étude, en partie contrebalancées par une augmentation des dépôts de garantie.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 985 millions de dollars, en hausse de 20 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation découle essentiellement d'une hausse des acquisitions de placements à court terme et d'une augmentation des dépôts de garantie, en partie contrebalancées par une diminution des investissements dans des immobilisations corporelles et par une hausse du produit de la cession d'actifs.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

	Au 14 juin 2025	Au 15 juin 2024	Variation ⁱ⁾	Au 28 décembre 2024	Variation ⁱ⁾
Nombre de magasins détenus par la société	559	578	(19)	603	(44)
Nombre de magasins franchisés	539	528	11	528	11
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 361	1 351	10	1 361	—
Nombre total de magasins	2 459	2 457	2	2 492	(33)

	Au 14 juin 2025	Au 15 juin 2024	Variation (en %)	Au 28 décembre 2024	Variation (en %)
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	36,1	35,3	2,3 %	35,9	0,6 %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	17,0	16,8	1,2 %	16,8	1,2 %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	19,4	19,2	1,0 %	19,3	0,5 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	72,5	71,3	1,7 %	72,0	0,7 %
Superficie moyenne (en pieds carrés)					
Magasins détenus par la société	64 600	61 100	5,7 %	59 500	8,6 %
Magasins franchisés	31 500	31 800	(0,9)%	31 800	(0,9)%
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	14 300	14 200	0,7 %	14 200	0,7 %

i) La variation du nombre total de magasins comprend la vente de 48 magasins au premier trimestre de 2025, dont 42 magasins liés à la vente de *Wellwise*.

Dépenses d'investissement Les dépenses d'investissement se sont élevées à 409 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, en baisse de 86 millions de dollars, ou 17,4 %, comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2024. Pour l'exercice à ce jour, les dépenses d'investissement se sont établies à 655 millions de dollars, en baisse de 227 millions de dollars, ou 25,7 %, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024.

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 907 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, en hausse de 268 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2024. Cette augmentation s'explique principalement par la diminution des émissions nettes de titres de créance à long terme et de titres de créance à court terme au cours de l'exercice à l'étude, ainsi que par la diminution des émissions d'actions ordinaires, en partie contrebalancées par une augmentation des dépôts à vue de clients et par la baisse des rachats d'actions ordinaires au cours de l'exercice à l'étude.

Pour l'exercice à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 838 millions de dollars, en hausse de 336 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation s'explique principalement par le rachat de la totalité des actions privilégiées, série B, émises et en circulation le 8 janvier 2025, par la diminution des émissions nettes de titres de créance à long terme au cours de l'exercice à l'étude, par l'augmentation des dividendes versés en raison du calendrier de paiement des dividendes du quatrième trimestre de 2024 et par la hausse des remboursements de la dette à court terme, facteurs partiellement contrebalancés par une augmentation des dépôts à vue de clients et par une diminution des rachats d'actions ordinaires au cours de l'exercice à l'étude.

Flux de trésorerie disponibles²⁾

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens)	2025 (12 semaines)				2024 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	1 505 \$	(166) \$	24 \$	1 363 \$	1 410 \$	(32) \$	23 \$	1 401 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	403	6	—	409	489	6	—	495
Intérêts payés	71	—	24	95	73	—	23	96
Paiements au titre de la location, montant net	391	—	—	391	373	—	—	373
Flux de trésorerie disponibles²⁾	640 \$	(172) \$	— \$	468 \$	475 \$	(38) \$	— \$	437 \$

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens)	2025 (24 semaines)				2024 (24 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 949 \$	323 \$	44 \$	2 316 \$	1 872 \$	339 \$	46 \$	2 257 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	639	16	—	655	866	16	—	882
Intérêts payés	158	—	44	202	150	—	46	196
Paiements au titre de la location, montant net	776	—	—	776	740	—	—	740
Flux de trésorerie disponibles²⁾	376 \$	307 \$	— \$	683 \$	116 \$	323 \$	— \$	439 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Vente au détail au deuxième trimestre de 2025 se sont établis à 640 millions de dollars, une augmentation de 165 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2024. L'augmentation découle essentiellement de la hausse du bénéfice en trésorerie et de la baisse des dépenses d'investissement au cours de l'exercice à l'étude, contrebalancées en partie par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par une variation, d'un exercice à l'autre, des provisions. Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Vente au détail se sont établis à 376 millions de dollars, en hausse de 260 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024. L'augmentation découle essentiellement de la baisse des dépenses d'investissement au cours de l'exercice à l'étude.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ affectés au secteur Services financiers au deuxième trimestre de 2025 se sont établis à 172 millions de dollars, en hausse de 134 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2024. L'accroissement s'explique essentiellement par la hausse des créances sur cartes de crédit d'un exercice à l'autre à un taux supérieur à celui de l'exercice précédent et par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Services financiers se sont établis à 307 millions de dollars, en baisse de 16 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, en raison essentiellement d'une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, partiellement contrebalancée par une augmentation des paiements reçus des titulaires de cartes.

5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de Fiducie cartes de crédit Eagle (« Eagle ») et de certificats de placement garanti (« CPG »).

Le tableau qui suit présente le total de la dette par secteur d'exploitation à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Au 14 juin 2025			Au 15 juin 2024			Au 28 décembre 2024		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Dettes bancaires	59 \$	— \$	59 \$	38 \$	— \$	38 \$	— \$	— \$	— \$
Dépôts à vue de clients	—	673	673	—	175	175	—	353	353
Dettes à court terme	—	500	500	—	650	650	—	800	800
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	—	543	543	—	741	741	—	631	631
Dettes à long terme ^{i), ii)}	5 524	2 575	8 099	5 230	2 511	7 741	5 288	2 282	7 570
Certains autres passifs ⁱⁱⁱ⁾	302	—	302	290	—	290	294	—	294
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	5 885 \$	4 291 \$	10 176 \$	5 558 \$	4 077 \$	9 635 \$	5 582 \$	4 066 \$	9 648 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 560	—	1 560	1 477	—	1 477	1 648	—	1 648
Obligations locatives	8 754	—	8 754	7 968	—	7 968	8 535	—	8 535
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	16 199 \$	4 291 \$	20 490 \$	15 003 \$	4 077 \$	19 080 \$	15 765 \$	4 066 \$	19 831 \$

- i) Au deuxième trimestre de 2025, la capacité totale des fiducies de financement indépendantes est passée de 700 millions de dollars à 1 milliard de dollars et la date d'échéance des fiducies a été repoussée du 29 mai 2027 au 27 mars 2028, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.
- ii) Au deuxième trimestre de 2025, la date d'échéance de la facilité de crédit engagée de la société, accordée par un consortium de prêteurs, a été repoussée du 15 juillet 2027 au 27 mars 2030, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées. La facilité comporte certaines clauses restrictives de nature financière et la société respectait ces clauses au 14 juin 2025 et les a respectées tout au long du trimestre.
- iii) Au 14 juin 2025, le poste « Certains autres passifs » incluait des passifs financiers de 192 millions de dollars liés à la cession-bail d'immeubles de commerce de détail (190 millions de dollars au 15 juin 2024 et 192 millions de dollars au 28 décembre 2024).

Secteur Vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société calcule le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail²⁾ sur une base annuelle afin d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 14 juin 2025	Au 15 juin 2024	Au 28 décembre 2024
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail ²⁾ sur une base annuelle	2,4 x	2,3 x	2,4 x

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail²⁾ sur une base annuelle au 14 juin 2025 a augmenté comparativement à celui inscrit au 15 juin 2024, en raison essentiellement d'une hausse de la dette du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une amélioration du montant ajusté du BAIIA²⁾. Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail²⁾ sur une base annuelle au 14 juin 2025 est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit au 28 décembre 2024.

Banque le Choix du Président Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Au deuxième trimestre de 2025, Eagle a émis des billets à terme de premier rang subordonnés de 300 millions de dollars, échéant le 17 juin 2030 (les « billets de série 2025-1 d'Eagle »). Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 4,02 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 150 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à une perte liée à la juste valeur de 1 million de dollars avant impôt, qui sera reclassée dans le bénéfice net sur la durée des billets de série 2025-1 d'Eagle. Par conséquent, le taux d'intérêt effectif net sur les billets de série 2025-1 d'Eagle émis est de 4,07 %.

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 14 juin 2025 et les a respectées tout au long du trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 14 juin 2025 et les a respectées tout au long du trimestre.

5.3 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle

	Au 14 juin 2025	Au 15 juin 2024	Au 28 décembre 2024
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	24,7 %	23,1 %	23,6 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	11,9 %	11,6 %	11,8 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 14 juin 2025 a augmenté comparativement au montant inscrit au 15 juin 2024, en raison d'une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et d'une diminution des capitaux propres moyens, ce qui découle surtout d'une baisse du capital social, y compris l'incidence du rachat d'actions privilégiées au quatrième trimestre de 2024. Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 14 juin 2025 a augmenté comparativement au montant inscrit au 28 décembre 2024, en raison d'une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et d'une diminution des capitaux propres moyens.

Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 14 juin 2025 a augmenté comparativement au montant inscrit au 15 juin 2024, en raison d'une amélioration du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, en partie contrebalancée par une hausse du capital moyen, ce qui découle surtout d'une augmentation des obligations locatives, de la dette à long terme et des dépôts à vue de clients. Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 14 juin 2025 a augmenté comparativement au montant inscrit au 28 décembre 2024, en raison d'une amélioration du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation du capital moyen attribuable surtout à une hausse de la dette à long terme.

5.4 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société.

Notation (normes canadiennes)	Morningstar DBRS		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Positive	BBB+	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Positive	BBB+	s. o.

Au deuxième trimestre de 2025, Morningstar Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a confirmé les notations de la société et modifié la tendance, qui est passée de stable à positive. Standard and Poor's Global Ratings a confirmé les notations et les perspectives de la société.

5.5 Dividendes et rachats d'actions

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées.

	14 juin 2025 (12 semaines)	15 juin 2024 (12 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)	15 juin 2024 (24 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)¹⁾				
Actions ordinaires	0,564 \$	0,513 \$	1,077 \$	0,959 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	— \$	0,33125 \$	0,02944 \$	0,66250 \$

i) Les dividendes de 0,564 \$ par action ordinaire déclarés au deuxième trimestre de 2025 étaient à payer le 2 juillet 2025.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2025, le Conseil d'administration de la société a approuvé un fractionnement d'actions à raison de 4 pour 1, des actions ordinaires en circulation de la société. Le fractionnement d'actions sera réalisé sous la forme d'un dividende en actions, dans le cadre duquel la société émettra en faveur des actionnaires trois actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue. Le fractionnement d'actions prendra effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025 pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2025.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2025, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,5643 \$ par action ordinaire (sans tenir compte du fractionnement d'actions), à payer le 1^{er} octobre 2025 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2025.

Au deuxième trimestre de 2025, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 14 950 061 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Au 14 juin 2025, la société avait racheté 1 361 868 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique actuelle de rachat dans le cours normal des activités. La société est encore autorisée à racheter ses actions ordinaires de George Weston Limitée (« Weston ») dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au deuxième trimestre de 2025, 2 052 205 actions ordinaires (3 157 109 en 2024) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 445 millions de dollars (482 millions de dollars en 2024), y compris 927 235 actions ordinaires (1 252 690 en 2024) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 200 millions de dollars (190 millions de dollars en 2024). Pour l'exercice à ce jour, 4 537 610 actions ordinaires (6 370 962 en 2024) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 902 millions de dollars (952 millions de dollars en 2024), y compris 2 075 989 actions ordinaires (2 489 883 en 2024) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 411 millions de dollars (372 millions de dollars en 2024).

La société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 14 juin 2025, une obligation de rachat d'actions de 200 millions de dollars au titre du RAAA était incluse dans les fournisseurs et autres passifs.

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires de la société pour obtenir plus de précisions.

5.6 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au deuxième trimestre de 2025. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2024 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et des achats prévus d'immobilisations corporelles. Ces instruments dérivés sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

Au cours du deuxième trimestre de 2025, la Banque PC a réglé des contrats à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 200 millions de dollars (175 millions de dollars en 2024) se rapportant principalement aux billets de série 2025-1 d'Eagle d'un montant de 300 millions de dollars (billets de série 2024-1 d'Eagle d'un montant de 350 millions de dollars en 2024) émis au cours du trimestre. Ce règlement s'est traduit par une perte liée à la juste valeur de 1 million de dollars (profit lié à la juste valeur de 2 millions de dollars en 2024), qui sera reclassée dans le bénéfice net sur la durée des billets de série 2025-1 d'Eagle (billets de série 2024-1 d'Eagle en 2024). Pour l'exercice à ce jour, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 250 millions de dollars (275 millions de dollars en 2024) et a réglé des contrats à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 200 millions de dollars (175 millions de dollars en 2024).

En 2023, la société a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. Au deuxième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour, un profit lié à la juste valeur de 6 millions de dollars (perte liée à la juste valeur de 12 millions de dollars en 2024) et une perte liée à la juste valeur de 4 millions de dollars (perte liée à la juste valeur de 19 millions de dollars en 2024) ont été respectivement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global liés à la couverture des prix de l'énergie. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les autres passifs.

La société a également recours à des swaps de taux d'intérêt, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Ces instruments dérivés ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du deuxième trimestre de 2025, voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

7. Résultats par trimestre

En raison d'une pratique comptable ayant cours dans le secteur du commerce de détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2024 et 2023 indiqués ci-dessous comptaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice, comme 2025, compte 53 semaines, le quatrième trimestre compte 13 semaines.

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières trimestrielles consolidées pour chacun des huit derniers trimestres :

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2024 (16 semaines)	2023 (16 semaines)
Produits	14 672 \$	13 947 \$	14 135 \$	13 581 \$	14 948 \$	14 531 \$	18 538 \$	18 265 \$
Montant ajusté du BAIIA²⁾	1 840	1 713	1 591	1 544	1 698	1 633	2 069	1 926
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	714	457	503	459	462	541	777	621
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	721	664	570	537	669	630	767	719
Bénéfice net par action ordinaire :								
De base (en dollars)	2,39 \$	1,49 \$	1,68 \$	1,48 \$	1,53 \$	1,73 \$	2,55 \$	1,97 \$
Dilué (en dollars)	2,37 \$	1,48 \$	1,66 \$	1,47 \$	1,52 \$	1,72 \$	2,53 \$	1,95 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	2,40 \$	2,15 \$	1,88 \$	1,72 \$	2,20 \$	2,00 \$	2,50 \$	2,26 \$
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	3,5 %	0,2 %	2,2 %	3,4 %	2,5 %	2,0 %	0,5 %	4,5 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	4,1 %	1,5 %	3,8 %	4,0 %	1,3 %	4,6 %	2,9 %	4,6 %

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 1,3 million de pieds carrés pour s'établir à 72,5 millions de pieds carrés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- les économies de coûts découlant de l'efficacité sur le plan de l'exploitation et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques;
- l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation;
- l'incidence d'éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », notamment :
 - l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark;
 - l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - le programme de fidélisation *PC Optimum*, y compris la réévaluation du passif au titre de la fidélisation;
 - les ajustements de la juste valeur des immeubles non exploités;
 - les recouvrements relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC;
 - les charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif;
 - la vente de *Wellwise*;
 - le profit sur la vente d'immeubles non exploités.

8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle puisse devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au deuxième trimestre de 2025 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

9. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 28 décembre 2024 et dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2024 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2024 ainsi que la notice annuelle 2024 de la société peuvent être consultés à l'adresse sedarplus.ca. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

10. Transactions entre parties liées

Voir la note 15, « Transactions entre parties liées », des états financiers intermédiaires de la société.

11. Perspectives³⁾

Loblaw continuera de viser l'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2025. Les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens.

En 2025, les résultats de la société refléteront l'incidence de la 53^e semaine, ce qui devrait se traduire par une augmentation du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ d'environ 2 %. Sur une base comparative annuelle, en excluant l'incidence de la 53^e semaine, la société continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ se situe au haut de la fourchette à un chiffre;
- les investissements dans notre réseau de magasins et nos centres de distribution se poursuivent grâce à des investissements d'un montant net de 1,9 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,2 milliards de dollars, déduction faite d'un produit tiré des cessions d'immeubles d'environ 300 millions de dollars;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

12. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail; le montant ajusté du rendement des capitaux propres; le montant ajusté du rendement du capital; et le chiffre d'affaires des magasins comparables. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des ventes qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, divisé par les produits du secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens)	2025 (12 semaines)				2024 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations	Total
Produits	14 389 \$	377 \$	(94) \$	14 672 \$	13 658 \$	367 \$	(78) \$	13 947 \$
Coût des ventes	9 781	42	—	9 823	9 288	38	—	9 326
Marge brute	4 608 \$	335 \$	(94) \$	4 849 \$	4 370 \$	329 \$	(78) \$	4 621 \$
Montant ajusté de la marge brute	4 608 \$	335 \$	(94) \$	4 849 \$	4 370 \$	329 \$	(78) \$	4 621 \$

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens)	2025 (24 semaines)				2024 (24 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations	Total
Produits	28 226 \$	750 \$	(169) \$	28 807 \$	26 948 \$	728 \$	(148) \$	27 528 \$
Coût des ventes	19 258	85	—	19 343	18 374	78	—	18 452
Marge brute	8 968 \$	665 \$	(169) \$	9 464 \$	8 574 \$	650 \$	(148) \$	9 076 \$
Montant ajusté de la marge brute	8 968 \$	665 \$	(169) \$	9 464 \$	8 574 \$	650 \$	(148) \$	9 076 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2025 (12 semaines)			2024 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			714 \$			460 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			43			38
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			212			190
Impôt sur le résultat			270			180
Résultat d'exploitation	1 170 \$	69 \$	1 239 \$	815 \$	53 \$	868 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	9 \$	— \$	9 \$	115 \$	— \$	115 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	2	—	2	2	—	2
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	164	—	164
Profit sur la vente d'un immeuble non exploité	(1)	—	(1)	—	—	—
Éléments d'ajustement	10 \$	— \$	10 \$	281 \$	— \$	281 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 180 \$	69 \$	1 249 \$	1 096 \$	53 \$	1 149 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	588	12	600	668	11	679
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(9)	—	(9)	(115)	—	(115)
Montant ajusté du BAIIA	1 759 \$	81 \$	1 840 \$	1 649 \$	64 \$	1 713 \$

	2025 (24 semaines)			2024 (24 semaines)		
Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			1 217 \$			922 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			62			65
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			410			384
Impôt sur le résultat			456			358
Résultat d'exploitation	2 010 \$	135 \$	2 145 \$	1 597 \$	132 \$	1 729 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	125 \$	— \$	125 \$	229 \$	— \$	229 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	1	—	1	(5)	—	(5)
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	164	—	164
Vente de <i>Wellwise</i>	(5)	—	(5)	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(15)	—	(15)	—	—	—
Éléments d'ajustement	106 \$	— \$	106 \$	388 \$	— \$	388 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	2 116 \$	135 \$	2 251 \$	1 985 \$	132 \$	2 117 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 279	26	1 305	1 345	24	1 369
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(125)	—	(125)	(229)	—	(229)
Montant ajusté du BAIIA	3 270 \$	161 \$	3 431 \$	3 101 \$	156 \$	3 257 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. En 2024, l'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'est établi à 479 millions de dollars. L'amortissement annuel diminuera pour atteindre environ 130 millions de dollars en 2025, des montants de 110 millions de dollars et de 6 millions de dollars ayant été respectivement comptabilisés aux premier et deuxième trimestres de 2025. L'amortissement annuel sera d'environ 30 millions de dollars en 2026 et par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif Le 24 juillet 2024, la société et Weston ont conclu une entente de règlement contraignante et, le 31 janvier 2025, la société et Weston ont conclu un accord de règlement afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif intentées contre elles à l'échelle nationale du fait de leur implication dans un arrangement de fixation des prix de certains produits de boulangerie emballés dans l'ensemble de l'industrie. Au deuxième trimestre de 2024, des charges de 164 millions de dollars ont été comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives au titre de la part de la société dans le règlement total et les coûts connexes. L'accord de règlement a été approuvé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario en mai 2025 et, s'il est approuvé par le tribunal au Québec, il mettra fin à l'ensemble des recours des consommateurs contre la société et Weston relativement à cette affaire.

Vente de Wellwise Au quatrième trimestre de 2024, la société a conclu avec un tiers un accord visant la vente de toutes les actions de son entreprise *Wellwise*, y compris 42 magasins *Wellwise*, pour un produit en trésorerie et a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, une réduction nette de la juste valeur de 23 millions de dollars. La transaction a été conclue au cours du premier trimestre de 2025 et la société a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, un profit de 5 millions de dollars.

Profit sur la vente d'un immeuble non exploité Au deuxième trimestre de 2025, la société a comptabilisé un profit de 1 million de dollars (néant en 2024) lié à la vente d'un immeuble non exploité à un tiers. Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé un profit de 15 millions de dollars (néant en 2024) lié à la vente d'immeubles non exploités.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2025 (24 semaines)	2024 (24 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	212 \$	190 \$	410 \$	384 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	212 \$	190 \$	410 \$	384 \$

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2025 (24 semaines)	2024 (24 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 249 \$	1 149 \$	2 251 \$	2 117 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	212	190	410	384
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	1 037 \$	959 \$	1 841 \$	1 733 \$
Impôt sur le résultat	270 \$	180 \$	456 \$	358 \$
Ajouter l'incidence de l'élément suivant : Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	3	74	32	103
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	273 \$	254 \$	488 \$	461 \$
Taux d'impôt effectif	26,3 %	26,5 %	26,3 %	26,6 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	26,3 %	26,5 %	26,5 %	26,6 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans le tableau ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2025 (24 semaines)	2024 (24 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	714 \$	460 \$	1 217 \$	922 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	—	(3)	—	(6)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	714 \$	457 \$	1 217 \$	916 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	714 \$	460 \$	1 217 \$	922 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	7	207	74	285
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	721 \$	667 \$	1 291 \$	1 207 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	—	(3)	—	(6)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	721 \$	664 \$	1 291 \$	1 201 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	300,9	308,8	301,8	310,6

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2025 (12 semaines)		2024 (12 semaines)		2025 (24 semaines)		2024 (24 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)								
Montant présenté	714 \$	2,37 \$	457 \$	1,48 \$	1 217 \$	4,03 \$	916 \$	2,95 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	6 \$	0,02 \$	84 \$	0,27 \$	92 \$	0,30 \$	168 \$	0,54 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	2	0,01	2	0,01	1	0,01	(4)	(0,01)
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	121	0,39	—	—	121	0,39
Vente de <i>Wellwise</i>	—	—	—	—	(5)	(0,02)	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(1)	—	—	—	(14)	(0,04)	—	—
Éléments d'ajustement	7 \$	0,03 \$	207 \$	0,67 \$	74 \$	0,25 \$	285 \$	0,92 \$
Montant ajusté	721 \$	2,40 \$	664 \$	2,15 \$	1 291 \$	4,28 \$	1 201 \$	3,87 \$

Flux de trésorerie disponibles Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens)	2025 (12 semaines)				2024 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	1 505	\$ (166)	24	\$ 1 363	1 410	\$ (32)	23	\$ 1 401
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	403	6	—	409	489	6	—	495
Intérêts payés ⁱ⁾	71	—	24	95	73	—	23	96
Paiements au titre de la location, montant net	391	—	—	391	373	—	—	373
Flux de trésorerie disponibles	640	\$ (172)	—	\$ 468	475	\$ (38)	—	\$ 437

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens)	2025 (24 semaines)				2024 (24 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 949	\$ 323	44	\$ 2 316	1 872	\$ 339	46	\$ 2 257
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	639	16	—	655	866	16	—	882
Intérêts payés ⁱ⁾	158	—	44	202	150	—	46	196
Paiements au titre de la location, montant net	776	—	—	776	740	—	—	740
Flux de trésorerie disponibles	376	\$ 307	—	\$ 683	116	\$ 323	—	\$ 439

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail, divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres. Se reporter à la rubrique 5.2, « Situation de trésorerie et structure du capital », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 5.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres, divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 5.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Chiffre d'affaires des magasins comparables Le chiffre d'affaires des magasins comparables correspond au chiffre d'affaires du secteur Vente au détail tiré des magasins exploités pendant les deux périodes comparables, y compris les magasins ayant subi une relocalisation, une conversion, une expansion, une réduction ou une rénovation. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer les tendances en matière de ventes, compte non tenu de l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – rapprochements avec les principales mesures financières conformes aux PCGR

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les trimestres clos aux dates indiquées.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2024 (16 semaines)	2023 (16 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)								
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	714 \$	460 \$	503 \$	462 \$	469 \$	544 \$	780 \$	624 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	43	38	19	27	(1)	16	40	25
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	212	190	198	194	199	195	238	234
Impôt sur le résultat	270	180	186	178	185	188	263	182
Résultat d'exploitation	1 239 \$	868 \$	906 \$	861 \$	852 \$	943 \$	1 321 \$	1 065 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	9 \$	115 \$	116 \$	114 \$	115 \$	115 \$	155 \$	154 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	2	2	(1)	(7)	—	14	—	(6)
Programme de fidélisation <i>PC Optimum</i>	—	—	—	—	129	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	3	9	—	—
Recouvrements relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	—	—	—	—	(13)	(155)	—
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	164	—	—	—	—	—	—
Vente de <i>Wellwise</i>	—	—	(5)	—	23	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(1)	—	(14)	—	(3)	—	—	(13)
Éléments d'ajustement	10 \$	281 \$	96 \$	107 \$	267 \$	125 \$	— \$	135 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 249 \$	1 149 \$	1 002 \$	968 \$	1 119 \$	1 068 \$	1 321 \$	1 200 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	600	679	705	690	694	680	903	880
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(9)	(115)	(116)	(114)	(115)	(115)	(155)	(154)
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	1 840 \$	1 713 \$	1 591 \$	1 544 \$	1 698 \$	1 633 \$	2 069 \$	1 926 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les trimestres clos aux dates indiquées.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2024 (16 semaines)	2023 (16 semaines)
Montant présenté	714 \$	457 \$	503 \$	459 \$	462 \$	541 \$	777 \$	621 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	6 \$	84 \$	86 \$	84 \$	84 \$	85 \$	115 \$	113 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	2	2	(1)	(6)	—	10	—	(4)
Programme de fidélisation <i>PC Optimum</i>	—	—	—	—	94	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	3	6	—	—
Recouvrements relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	—	—	—	—	(12)	(125)	—
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	121	—	—	—	—	—	—
Vente de <i>Wellwise</i>	—	—	(5)	—	29	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(1)	—	(13)	—	(3)	—	—	(11)
Éléments d'ajustement	7 \$	207 \$	67 \$	78 \$	207 \$	89 \$	(10) \$	98 \$
Montant ajustéⁱ⁾	721 \$	664 \$	570 \$	537 \$	669 \$	630 \$	767 \$	719 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2024 (16 semaines)	2023 (16 semaines)
Montant présenté	2,37 \$	1,48 \$	1,66 \$	1,47 \$	1,52 \$	1,72 \$	2,53 \$	1,95 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	0,02 \$	0,27 \$	0,28 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,38 \$	0,35 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	0,01	0,01	—	(0,02)	—	0,03	—	(0,01)
Programme de fidélisation <i>PC Optimum</i>	—	—	—	—	0,31	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	0,01	0,02	—	—
Recouvrements relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	—	—	—	—	(0,04)	(0,41)	—
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	0,39	—	—	—	—	—	—
Vente de <i>Wellwise</i>	—	—	(0,02)	—	0,10	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	(0,04)	—	(0,01)	—	—	(0,03)
Éléments d'ajustement	0,03 \$	0,67 \$	0,22 \$	0,25 \$	0,68 \$	0,28 \$	(0,03) \$	0,31 \$
Montant ajustéⁱ⁾	2,40 \$	2,15 \$	1,88 \$	1,72 \$	2,20 \$	2,00 \$	2,50 \$	2,26 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	300,9	308,8	302,6	311,9	304,4	314,9	306,9	318,4

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

13. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+, et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse www.sedarplus.ca et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 23 juillet 2025

Toronto, Canada

Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2024 de la société.
- 2) Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR et des autres mesures financières avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».

Résultats financiers

États consolidés résumés des résultats	42
États consolidés résumés du résultat global	43
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	44
Bilans consolidés résumés	45
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	46
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	47
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	47
Note 2. Méthodes comptables	47
Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	48
Note 4. Impôt sur le résultat	48
Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	49
Note 6. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	49
Note 7. Créances sur cartes de crédit	50
Note 8. Actifs détenus en vue de la vente et de la cession	50
Note 9. Cessions de biens immobiliers	51
Note 10. Dette à long terme	51
Note 11. Capital social	52
Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	54
Note 13. Instruments financiers	56
Note 14. Passifs éventuels	59
Note 15. Transactions entre parties liées	61
Note 16. Informations sectorielles	62

États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	14 juin 2025 (12 semaines)	15 juin 2024 (12 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)	15 juin 2024 (24 semaines)
Produits	14 672 \$	13 947 \$	28 807 \$	27 528 \$
Coût des ventes	9 823	9 326	19 343	18 452
Frais de vente et charges générales et administratives	3 610	3 753	7 319	7 347
Résultat d'exploitation	1 239 \$	868 \$	2 145 \$	1 729 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	212	190	410	384
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 027 \$	678 \$	1 735 \$	1 345 \$
Impôt sur le résultat (note 4)	270	180	456	358
Bénéfice net	757 \$	498 \$	1 279 \$	987 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 5)	714 \$	460 \$	1 217 \$	922 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	43	38	62	65
Bénéfice net	757 \$	498 \$	1 279 \$	987 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 5)				
De base	2,39 \$	1,49 \$	4,07 \$	2,98 \$
Dilué	2,37 \$	1,48 \$	4,03 \$	2,95 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 5)				
De base	298,2	305,9	299,1	307,4
Dilué	300,9	308,8	301,8	310,6

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	14 juin 2025 (12 semaines)	15 juin 2024 (12 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)	15 juin 2024 (24 semaines)
Bénéfice net	757 \$	498 \$	1 279 \$	987 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
(Pertes) profits de change	(3) \$	2 \$	(3) \$	2 \$
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie (note 13)	6	(7)	(5)	(8)
Élément qui ne sera pas reclassé en résultat net :				
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets au titre des régimes à prestations définies (note 12)	(72)	70	(106)	32
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	(69) \$	65 \$	(114) \$	26 \$
Résultat global total	688 \$	563 \$	1 165 \$	1 013 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	645 \$	525 \$	1 103 \$	948 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	43	38	62	65
Résultat global total	688 \$	563 \$	1 165 \$	1 013 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustements de la juste valeur	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 28 décembre 2024	6 196 \$	4 748 \$	115 \$	44 \$	(18) \$	6 \$	32 \$	175 \$	11 266 \$
Bénéfice net	— \$	1 217 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	62 \$	1 279 \$
Autres éléments du résultat global	—	(106)	—	(3)	(5)	—	(8)	—	(114)
Résultat global total	— \$	1 111 \$	— \$	(3) \$	(5) \$	— \$	(8) \$	62 \$	1 165 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 11)	(91)	(829)	—	—	—	—	—	—	(920)
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	53	—	(16)	—	—	—	—	—	37
Actions détenues en fiducie et libérées (note 11)	8	33	—	—	—	—	—	—	41
Dividendes déclarés par action ordinaire – 1,077 \$ (note 11)	—	(321)	—	—	—	—	—	—	(321)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	(64)	(64)
	(30) \$	(6) \$	(16) \$	(3) \$	(5) \$	— \$	(8) \$	(2) \$	(62) \$
Solde au 14 juin 2025	6 166 \$	4 742 \$	99 \$	41 \$	(23) \$	6 \$	24 \$	173 \$	11 204 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustements de la juste valeur	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 décembre 2023	6 256 \$	221 \$	6 477 \$	4 816 \$	136 \$	41 \$	(11) \$	5 \$	35 \$	155 \$	11 619 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	922 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	65 \$	987 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	32	—	2	(8)	—	(6)	—	26
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	954 \$	— \$	2 \$	(8) \$	— \$	(6) \$	65 \$	1 013 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 11)	(134)	—	(134)	(890)	—	—	—	—	—	—	(1 024)
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	142	—	142	—	(31)	—	—	—	—	—	111
Actions détenues en fiducie et libérées (note 11)	12	—	12	27	—	—	—	—	—	—	39
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,959 \$ (note 11)	—	—	—	(294)	—	—	—	—	—	—	(294)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,66250 \$ (note 11)	—	—	—	(6)	—	—	—	—	—	—	(6)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(60)	(60)
	20 \$	— \$	20 \$	(209) \$	(31) \$	2 \$	(8) \$	— \$	(6) \$	5 \$	(221) \$
Solde au 15 juin 2024	6 276 \$	221 \$	6 497 \$	4 607 \$	105 \$	43 \$	(19) \$	5 \$	29 \$	160 \$	11 398 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 14 juin 2025	Au 15 juin 2024	Au 28 décembre 2024
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	950 \$	1 282 \$	1 462 \$
Placements à court terme	950	412	648
Dépôts de garantie (note 7)	300	250	—
Créances	1 369	1 190	1 455
Créances sur cartes de crédit (note 7)	3 975	3 954	4 230
Stocks	6 477	5 772	6 330
Charges payées d'avance et autres actifs	370	371	376
Actifs détenus en vue de la vente (note 8)	48	33	47
Total des actifs courants	14 439 \$	13 264 \$	14 548 \$
Immobilisations corporelles (note 9)	7 026	6 605	7 098
Actifs au titre de droits d'utilisation	8 389	7 692	8 239
Immeubles de placement	56	85	56
Immobilisations incorporelles	5 265	5 726	5 446
Goodwill	4 377	4 354	4 372
Actifs d'impôt différé	116	124	118
Autres actifs	782	762	1 003
Total des actifs	40 450 \$	38 612 \$	40 880 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	59 \$	38 \$	— \$
Fournisseurs et autres passifs	6 659	5 794	7 531
Passif au titre de la fidélisation	220	129	212
Provisions	93	284	252
Impôt sur le résultat à payer	150	119	86
Dépôts à vue de clients	673	175	353
Dette à court terme (note 7)	500	650	800
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10)	543	741	631
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 560	1 477	1 648
Participation des pharmaciens propriétaires	353	378	255
Total des passifs courants	10 810 \$	9 785 \$	11 768 \$
Provisions	131	122	135
Dette à long terme (note 10)	8 099	7 741	7 570
Obligations locatives	8 754	7 968	8 535
Passifs d'impôt différé	807	1 003	957
Autres passifs	645	595	649
Total des passifs	29 246 \$	27 214 \$	29 614 \$
Capitaux propres			
Capital social (note 11)	6 166 \$	6 497 \$	6 196 \$
Résultats non distribués	4 742	4 607	4 748
Surplus d'apport	99	105	115
Cumul des autres éléments du résultat global	24	29	32
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	11 031 \$	11 238 \$	11 091 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	173	160	175
Total des capitaux propres	11 204 \$	11 398 \$	11 266 \$
Total des passifs et des capitaux propres	40 450 \$	38 612 \$	40 880 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	14 juin 2025 (12 semaines)	15 juin 2024 (12 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)	15 juin 2024 (24 semaines)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	757 \$	498 \$	1 279 \$	987 \$
Ajouter (déduire) :				
Impôt sur le résultat (note 4)	270	180	456	358
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	212	190	410	384
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	600	679	1 305	1 369
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	1	—	1	—
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 7)	2	1	10	10
Variation des provisions	—	165	(163)	168
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 6)	(36)	43	(724)	(598)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 7)	(180)	(109)	245	168
Impôt sur le résultat payé	(246)	(284)	(483)	(610)
Intérêts perçus	5	11	11	15
Autres	(22)	27	(31)	6
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 363 \$	1 401 \$	2 316 \$	2 257 \$
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(331) \$	(413) \$	(507) \$	(720) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(78)	(82)	(148)	(162)
Cession (acquisition) de placements à court terme	49	(91)	(302)	52
Augmentation des dépôts de garantie (note 7)	(300)	(250)	(300)	(250)
Produit de la cession d'actifs (notes 8 et 9)	170	20	225	59
Paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	3	3	5	8
Cession de titres à long terme	50	64	80	63
Autres	(3)	(20)	(38)	(15)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(440) \$	(769) \$	(985) \$	(965) \$
Activités de financement				
Augmentation de la dette bancaire	37 \$	37 \$	59 \$	25 \$
Augmentation (diminution) de la dette à court terme (note 7)	—	200	(300)	(200)
Augmentation des dépôts à vue de clients	160	5	320	9
Dette à long terme (note 10)				
Émise (montant net)	142	861	633	1 268
Remboursée	(178)	(626)	(187)	(638)
Intérêts payés	(95)	(96)	(202)	(196)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts (note 3)	(104)	(93)	(208)	(186)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – capital	(290)	(283)	(573)	(562)
Dividendes versés sur les actions ordinaires et privilégiées (note 11)	(153)	(140)	(311)	(140)
Capital social ordinaire				
Émis (note 11)	24	69	46	126
Racheté et annulé (note 11)	(433)	(537)	(885)	(952)
Capital social privilégié				
Racheté et annulé (note 11)	—	—	(225)	—
Impôt payé sur les rachats de capital social	—	—	(37)	—
Autres	(17)	(36)	32	(56)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(907) \$	(639) \$	(1 838) \$	(1 502) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4) \$	1 \$	(5) \$	4 \$
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	12 \$	(6) \$	(512) \$	(206) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	938	1 288	1 462	1 488
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	950 \$	1 282 \$	950 \$	1 282 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto (Ontario), Canada M4T 2S5. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston Limitée (« Weston »), qui détient environ 52,6 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited. Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 16).

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Méthodes comptables

Les méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements comptables critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité » ou « PCGR ») et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le Conseil d'administration de la société le 23 juillet 2025.

Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	14 juin 2025 (12 semaines)	15 juin 2024 (12 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)	15 juin 2024 (24 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières				
Obligations locatives	104 \$	93 \$	208 \$	186 \$
Dette à long terme ⁱ⁾	86	79	159	155
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	14	13	34	32
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 12)	1	1	—	2
Fiducies de financement indépendantes	8	10	15	20
Passifs financiers (note 9)	3	3	6	6
	216 \$	199 \$	422 \$	401 \$
Produits d'intérêts				
Produits de désactualisation	— \$	— \$	(1) \$	(1) \$
Produits d'intérêts à court terme	(4)	(9)	(11)	(16)
	(4) \$	(9) \$	(12) \$	(17) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	212 \$	190 \$	410 \$	384 \$

i) Le montant inscrit pour le deuxième trimestre de 2025 et l'exercice à ce jour tient compte de coûts d'emprunt respectifs de 5 millions de dollars et de 16 millions de dollars (10 millions de dollars et 10 millions de dollars en 2024) qui ont été inscrits à l'actif au titre de la construction de l'installation de distribution automatisée de la société.

Note 4. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au deuxième trimestre de 2025 s'est chiffrée à 270 millions de dollars (180 millions de dollars en 2024) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,3 % (26,5 % en 2024). La diminution du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours du trimestre. La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est chiffrée à 456 millions de dollars (358 millions de dollars en 2024) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,3 % (26,6 % en 2024). La diminution du taux d'impôt effectif enregistrée pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers en 2025.

Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	14 juin 2025 (12 semaines)	15 juin 2024 (12 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)	15 juin 2024 (24 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	714 \$	460 \$	1 217 \$	922 \$
Dividendes sur les actions privilégiées dans les capitaux propres	—	(3)	—	(6)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	714 \$	457 \$	1 217 \$	916 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions) (note 11)	298,2	305,9	299,1	307,4
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	2,2	2,3	2,2	2,6
Effet dilutif de certains autres passifs	0,5	0,6	0,5	0,6
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	300,9	308,8	301,8	310,6
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	2,39 \$	1,49 \$	4,07 \$	2,98 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	2,37 \$	1,48 \$	4,03 \$	2,95 \$

Au deuxième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour, aucun instrument potentiellement dilutif (491 670 en 2024) et 80 instruments potentiellement dilutifs (3 228 en 2024), respectivement, ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action ordinaire en raison de leur effet antidilutif.

Note 6. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en millions de dollars canadiens)	14 juin 2025 (12 semaines)	15 juin 2024 (12 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)	15 juin 2024 (24 semaines)
Variation des éléments suivants :				
Créances	101 \$	2 \$	118 \$	112 \$
Charges payées d'avance et autres actifs	34	4	(8)	(47)
Stocks	(176)	176	(147)	48
Fournisseurs et autres passifs	23	(147)	(667)	(708)
Autres	(18)	8	(20)	(3)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(36) \$	43 \$	(724) \$	(598) \$

Note 7. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 14 juin 2025	Au 15 juin 2024	Au 28 décembre 2024
Créances sur cartes de crédit, montant brut	4 248 \$	4 220 \$	4 493 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(273)	(266)	(263)
Créances sur cartes de crédit	3 975 \$	3 954 \$	4 230 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de Fiducie cartes de crédit Eagle (note 10)	1 750 \$	1 700 \$	1 450 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	500	650	800
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	2 250 \$	2 350 \$	2 250 \$

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment Fiducie cartes de crédit Eagle (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'Eagle est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 10). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 45 millions de dollars au 14 juin 2025 (59 millions de dollars au 15 juin 2024 et 72 millions de dollars au 28 décembre 2024), ce qui représente 9 % (9 % au 15 juin 2024 et 9 % au 28 décembre 2024) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 14 juin 2025 et s'y est conformée tout au long des deux premiers trimestres de 2025.

Dépôts de garantie Un processus de cumul aux fins du remboursement a été déclenché au deuxième trimestre de 2025, en raison de l'arrivée à échéance, le 17 juillet 2025, des billets à terme de premier rang et subordonnés d'Eagle de 300 millions de dollars. Au 14 juin 2025, une somme de 300 millions de dollars avait été accumulée et était comptabilisée dans les dépôts de garantie.

Note 8. Actifs détenus en vue de la vente et de la cession

Au deuxième trimestre de 2025, la société a cédé un immeuble compris dans les actifs détenus en vue de la vente pour un produit de 2 millions de dollars et a comptabilisé un profit net de 1 million de dollars. Pour l'exercice à ce jour, la société a cédé deux immeubles compris dans les actifs détenus en vue de la vente pour un produit de 21 millions de dollars et a comptabilisé un profit net de 15 millions de dollars.

Au premier trimestre de 2025, la société a finalisé la vente de son entreprise Wellwise de Shoppers^{MD} (« Wellwise ») et a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, un profit de 5 millions de dollars, déduction faite des frais connexes.

Note 9. Cessions de biens immobiliers

Immobilisations corporelles Au deuxième trimestre de 2025, la société a cédé deux biens immobiliers (un en 2024) compris dans les immobilisations corporelles pour un produit de 185 millions de dollars (20 millions de dollars en 2024) et a comptabilisé un profit net de 20 millions de dollars (profit net de 5 millions de dollars en 2024). Les immeubles ont par la suite été reloués par la société (voir la note 15). Pour l'exercice à ce jour, la société a cédé trois biens immobiliers (deux en 2024) compris dans les immobilisations corporelles pour un produit de 218 millions de dollars (58 millions de dollars en 2024) et a comptabilisé un profit net de 30 millions de dollars (18 millions de dollars en 2024). Tous les immeubles (tous en 2024) ont par la suite été reloués par la société (voir la note 15).

Passifs financiers Au 14 juin 2025, un montant de 11 millions de dollars (11 millions de dollars au 15 juin 2024 et 12 millions de dollars au 28 décembre 2024) était comptabilisé dans les fournisseurs et autres passifs et un montant de 181 millions de dollars (179 millions de dollars au 15 juin 2024 et 180 millions de dollars au 28 décembre 2024) était comptabilisé dans les autres passifs pour tous les immeubles qui ont été vendus et par la suite reloués par la société, qui ne répondaient pas aux critères de vente.

Note 10. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 14 juin 2025	Au 15 juin 2024	Au 28 décembre 2024
Déventures	4 705 \$	4 307 \$	4 706 \$
Certificats de placement garanti	1 380	1 565	1 477
Fiducies de titrisation indépendantes (note 7)	1 750	1 700	1 450
Fiducies de financement indépendantes ⁱ⁾	634	577	590
Facilité de crédit engagée ⁱⁱ⁾	200	350	—
Coûts de transaction et autres	(27)	(17)	(22)
Total de la dette à long terme	8 642 \$	8 482 \$	8 201 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	543	741	631
Dette à long terme	8 099 \$	7 741 \$	7 570 \$

- i) Au deuxième trimestre de 2025, la capacité totale des fiducies de financement indépendantes est passée de 700 millions de dollars à 1 milliard de dollars et la date d'échéance des fiducies a été repoussée du 29 mai 2027 au 27 mars 2028, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.
- ii) Au deuxième trimestre de 2025, la date d'échéance de la facilité de crédit engagée de la société, accordée par un consortium de prêteurs, a été repoussée du 15 juillet 2027 au 27 mars 2030, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées. La facilité comporte certaines clauses restrictives de nature financière et la société respectait ces clauses au 14 juin 2025 et les a respectées tout au long du trimestre.

Fiducies de titrisation indépendantes Au deuxième trimestre de 2025, Eagle a émis des billets à terme de premier rang subordonnés de 300 millions de dollars, échéant le 17 juin 2030 (les « billets de série 2025-1 d'Eagle »). Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 4,02 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 150 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à une perte liée à la juste valeur de 1 million de dollars avant impôt, qui sera reclassée dans le bénéfice net sur la durée des billets de série 2025-1 d'Eagle. Par conséquent, le taux d'intérêt effectif net sur les billets de série 2025-1 d'Eagle émis est de 4,07 %.

Note 11. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	14 juin 2025 (12 semaines)		15 juin 2024 (12 semaines)		14 juin 2025 (24 semaines)		15 juin 2024 (24 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire						
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	299 551 188	6 189 \$	308 158 675	6 261 \$	301 736 053	6 215 \$	310 526 379	6 281 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	292 920	28	1 046 219	78	593 460	53	1 892 368	142
Rachetées et annulées	(2 052 205)	(40)	(3 157 109)	(50)	(4 537 610)	(91)	(6 370 962)	(134)
Émises et en circulation à la clôture de la période	297 791 903	6 177 \$	306 047 785	6 289 \$	297 791 903	6 177 \$	306 047 785	6 289 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(608 279)	(12) \$	(753 100)	(15) \$	(982 124)	(19) \$	(1 269 239)	(25) \$
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	42 804	1	96 953	2	416 649	8	613 092	12
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(565 475)	(11) \$	(656 147)	(13) \$	(565 475)	(11) \$	(656 147)	(13) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	297 226 428	6 166 \$	305 391 638	6 276 \$	297 226 428	6 166 \$	305 391 638	6 276 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 5)	298 244 844		305 949 876		299 072 124		307 419 088	

Après la clôture du deuxième trimestre de 2025, le Conseil d'administration de la société a approuvé un fractionnement d'actions à raison de 4 pour 1, des actions ordinaires en circulation de la société. Le fractionnement d'actions sera réalisé sous la forme d'un dividende en actions, dans le cadre duquel la société émettra en faveur des actionnaires trois actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue. Le fractionnement d'actions prendra effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025 pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2025.

Actions privilégiées de deuxième rang (nombre illimité autorisé) Au quatrième trimestre de 2024, conformément aux modalités de l'entente liée aux actions privilégiées de série B, la société a annoncé son intention de racheter contre trésorerie la totalité de ses 9,0 millions d'actions privilégiées de deuxième rang, série B, sans droit de vote, à 5,3 %. Le rachat a eu lieu le 8 janvier 2025 et les actions ont été rachetées pour un montant total de 225 millions de dollars, majoré des dividendes cumulés et impayés (0,02944 \$ par action) jusqu'à la date de rachat, exclusivement, déduction faite de tout impôt devant être déduit et retenu par la société.

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	14 juin 2025 ⁱ⁾ (12 semaines)	15 juin 2024 (12 semaines)	14 juin 2025 ⁱ⁾ (24 semaines)	15 juin 2024 (24 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)				
Actions ordinaires	0,564 \$	0,513 \$	1,077 \$	0,959 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	— \$	0,33125 \$	0,02944 \$	0,66250 \$

i) Les dividendes de 0,564 \$ par action ordinaire déclarés au deuxième trimestre de 2025 étaient à payer le 2 juillet 2025.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2025, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,5643 \$ par action ordinaire (sans tenir compte du fractionnement d'actions), à payer le 1^{er} octobre 2025 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2025.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	14 juin 2025 (12 semaines)	15 juin 2024 (12 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)	15 juin 2024 (24 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions) ⁱ⁾	2 052 205	3 157 109	4 537 610	6 370 962
Contrepartie en trésorerie payée ⁱⁱ⁾	433 \$	537 \$	885 \$	952 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués ⁱⁱⁱ⁾	414	314	829	890
Diminution du capital social ordinaire ^{iv)}	40	50	91	134

i) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 14 juin 2025 ne comprennent pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime de rachat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

ii) Une contrepartie en trésorerie de 5 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au premier trimestre de 2025 a été versée au deuxième trimestre de 2025.

iii) La prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués tient compte d'un montant de 185 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

iv) Tient compte d'un montant de 19 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2025, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 14 950 061 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Au 14 juin 2025, la société avait racheté 1 361 868 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur. La société est encore autorisée à racheter ses actions ordinaires de Weston dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au deuxième trimestre de 2025, 2 052 205 actions ordinaires (3 157 109 en 2024) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 445 millions de dollars (482 millions de dollars en 2024), y compris 927 235 actions ordinaires (1 252 690 en 2024) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 200 millions de dollars (190 millions de dollars en 2024). Pour l'exercice à ce jour, 4 537 610 actions ordinaires (6 370 962 en 2024) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 902 millions de dollars (952 millions de dollars en 2024), y compris 2 075 989 actions ordinaires (2 489 883 en 2024) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 411 millions de dollars (372 millions de dollars en 2024).

La société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 14 juin 2025, une obligation de rachat d'actions de 200 millions de dollars au titre du RAAA était incluse dans les fournisseurs et autres passifs.

Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et d'autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	14 juin 2025 (12 semaines)	15 juin 2024 (12 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)	15 juin 2024 (24 semaines)
Coût des services rendus au cours de la période				
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱ⁾	35 \$	35 \$	73 \$	72 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾	8	8	17	17
Coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies (note 3)	1	1	—	2
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	44 \$	44 \$	90 \$	91 \$

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les (pertes actuarielles) gains actuariels, déduction faite des recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens)	14 juin 2025 (12 semaines)	15 juin 2024 (12 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)	15 juin 2024 (24 semaines)
(Perte sur les) rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(25) \$	41 \$	(38) \$	66 \$
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant des modifications apportées aux hypothèses financières ⁱ⁾	62	(43)	62	21
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs	(134)	97	(168)	(44)
Total des (pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	(97) \$	95 \$	(144) \$	43 \$
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat liés aux (pertes actuarielles) gains actuariels	25	(25)	38	(11)
(Pertes actuarielles) gains actuariels, déduction faite des recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat	(72) \$	70 \$	(106) \$	32 \$

i) Au deuxième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour, les gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une augmentation du taux d'actualisation.

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens)	Au 14 juin 2025	Au 15 juin 2024	Au 28 décembre 2024
Autres actifs			
Actif au titre des prestations constituées	190 \$	321 \$	356 \$
Autres passifs			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	226 \$	240 \$	231 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	135	134	133

Note 13. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme, et de certains autres actifs dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

(en millions de dollars canadiens)	Au 14 juin 2025				Au 15 juin 2024				Au 28 décembre 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Titres à long terme	40 \$	— \$	— \$	40 \$	138 \$	— \$	— \$	138 \$	120 \$	— \$	— \$	120 \$
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	—	—	—	—	3	—	3	—	1	—	1
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	91	91	—	—	60	60	—	—	76	76
Dépôts de garantie	300	—	—	300	250	—	—	250	—	—	—	—
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	1	—	3	4	—	2	—	2	—	5	—	5
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dettes à long terme	— \$	8 769 \$	— \$	8 769 \$	— \$	8 429 \$	— \$	8 429 \$	— \$	8 680 \$	— \$	8 680 \$
Participation des pharmaciens propriétaires	—	—	353	353	—	—	378	378	—	—	255	255
Certains autres passifs ⁱⁱ⁾	—	—	310	310	—	—	297	297	—	—	301	301
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	1	20	21	—	—	19	19	—	—	16	16
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	8	—	8	1	—	1	2	—	—	6	6

i) Certains autres actifs se rapportent principalement aux fonds de capital de risque I et II.

ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente (voir la note 9).

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte de 4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025 (profit de 1 million de dollars en 2024) et une perte de 5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (profit de 4 millions de dollars en 2024) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, la société a comptabilisé, dans le bénéfice avant impôt sur le résultat, une perte nette de 5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025 (profit net de 7 millions de dollars en 2024) et une perte nette de 1 million de dollars pour l'exercice à ce jour (profit net de 16 millions de dollars en 2024) au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Placements dans des titres La Banque PC détient des placements qui sont considérés comme faisant partie des titres liquides qu'elle doit détenir afin de respecter le ratio de liquidité à court terme. Ces titres sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et étaient inscrits dans les titres à long terme et autres actifs aux bilans consolidés. Aucun montant important n'a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global relativement à ces placements au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour.

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations. Elle a également recours à des swaps, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société.

	(12 semaines)			14 juin 2025 (24 semaines)	
(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	(1) \$	1 \$	(2) \$	(2) \$	(2) \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	—	2	(1)	—	(1)
Couverture des prix de l'énergie ⁱⁱⁱ⁾	(20)	6	(3)	(4)	(3)
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(21) \$	9 \$	(6) \$	(6) \$	(6) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	(8) \$	— \$	(20) \$	— \$	(20) \$
Autres dérivés non financiers	5	—	6	—	10
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	(3) \$	— \$	(14) \$	— \$	(10) \$
Total des dérivés	(24) \$	9 \$	(20) \$	(6) \$	(16) \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 28 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs. Au cours du premier trimestre de 2025, la société a conclu un contrat de change à terme d'une valeur notionnelle de 315 millions de dollars américains pour couvrir son exposition au risque de change sur certains emprunts libellés en dollars américains. Ce contrat a été réglé au deuxième trimestre de 2025 et la société a comptabilisé une perte de 2 millions de dollars dans le résultat d'exploitation.
- ii) La société a recours à des contrats à terme sur obligations pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La valeur notionnelle des contrats à terme sur obligations de la Banque PC est de 50 millions de dollars. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- iii) En 2023, la société a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les autres passifs.

	(12 semaines)			15 juin 2024 (24 semaines)	
(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	1 \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	1	4	(1)	5	(2)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	1	—	—	—	1
Couverture des prix de l'énergie ^{iv)}	(19)	(12)	—	(19)	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(16) \$	(8) \$	(1) \$	(14) \$	(1) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	2 \$	— \$	3 \$	— \$	12 \$
Autres dérivés non financiers	(1)	—	(1)	—	3
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	1 \$	— \$	2 \$	— \$	15 \$
Total des dérivés	(15) \$	(8) \$	1 \$	(14) \$	14 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 8 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La société a recours à des contrats à terme sur obligations pour gérer son risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La valeur notionnelle des contrats à terme sur obligations de la Banque PC est de 100 millions de dollars. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iv) En 2023, la société a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les autres passifs.

Note 14. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par des titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclament des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demanderesse à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure. La Cour supérieure a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demanderesse ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, la société a déposé un avis d'appel incident. Une audience pour les appels a eu lieu les 14 et 15 février 2024. Le 29 août 2024, la Cour d'appel a rejeté l'appel et l'appel incident, à ceci près que l'appel du demandeur a été accepté relativement à la correction du montant que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a reçu en guise d'indemnités professionnelles au cours de la période visée par le recours collectif. Par conséquent, la société n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. La société n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Weston ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres grands détaillants d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Le 24 juillet 2024, la société et Weston ont conclu une entente de règlement contraignante et, le 31 janvier 2025, la société et Weston ont conclu un accord de règlement de 500 millions de dollars avec les avocats représentant les consommateurs afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif. La société et Weston paieront chacune une part du règlement; Loblaw paiera 253 millions de dollars et Weston, 247 millions de dollars. La société recevra un crédit au titre des 96 millions de dollars qu'elle a déjà versés aux clients sous forme de cartes Loblaw, ce qui signifie qu'elle devra verser 157 millions de dollars en trésorerie dans le cadre du règlement. L'accord de règlement a été approuvé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario en mai 2025, mais demeure assujéti à l'approbation du tribunal au Québec. Le 3 mars 2025, les fonds du règlement ont été versés dans un compte en fiducie dans lequel ils demeureront jusqu'à ce que les tribunaux décident s'il y a lieu d'approuver le règlement. Du fait de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales. En réponse à ces poursuites en recours collectif, certains grands détaillants en alimentation ont introduit des demandes entre défendeurs contre la société et Weston, et la société et Weston jugent ces demandes entre défendeurs sans fondement.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont la société et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au cours du deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. Le 12 décembre 2024, l'action intentée en Ontario contre Sanis Health Inc. a été rejetée, avec dépens. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et la société. Les allégations formulées dans le recours collectif de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que la réclamation datée de décembre 2019 vise le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. En février 2025, Loblaws Inc. et Weston se sont également vu signifier ce recours collectif. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. En octobre 2024, le recours contre Shoppers Drug Mart Inc. a été abandonné. En janvier 2024, Shoppers Drug Mart Inc. s'est vu signifier un deuxième recours collectif en Saskatchewan, intenté par la bande indienne de Lac La Ronge. L'action est intentée au nom des membres de la bande et vise la réclamation des dommages-intérêts liés aux coûts de réduction de la pollution, au détournement de ressources financières et d'autres ressources, à la réduction de la valeur des terres de réserve et des intérêts dans celles-ci, ainsi qu'à la perte de recettes fiscales. Shoppers Drug Mart Inc. est poursuivie en tant que représentant d'un sous-groupe de défendeurs internationaux constitué de distributeurs d'opioïdes, et Sanis Health Inc. fait partie des fournisseurs visés par le recours collectif. La société estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. Au troisième trimestre de 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement en 2022. De plus, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie. Certaines années d'imposition postérieures aux périodes visées par la décision de la Cour d'appel fédérale font toujours l'objet d'un examen par les autorités fiscales.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 15. Transactions entre parties liées

Vente et cession-bail Au deuxième trimestre de 2025, la société a vendu un centre de distribution industrielle situé à Ajax, en Ontario, à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix pour un produit de 182 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars. L'immeuble a par la suite été reloué par la société (voir la note 9). Pour l'exercice à ce jour, la société a vendu deux immeubles (un en 2024) à des parties liées pour un produit de 215 millions de dollars (38 millions de dollars en 2024) et a comptabilisé un profit de 29 millions de dollars (14 millions de dollars en 2024). Ces immeubles ont été reloués par la société (voir la note 9).

Note 16. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, et comprend les pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme de fidélisation PC Optimum^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »), tel qu'il est présenté périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	14 juin 2025 (12 semaines)					15 juin 2024 (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations ⁱ⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	14 389 \$	377 \$	14 766 \$	(94) \$	14 672 \$	13 658 \$	367 \$	14 025 \$	(78) \$	13 947 \$
Coût des ventes	9 781	42	9 823	—	9 823	9 288	38	9 326	—	9 326
Marge brute	4 608	335	4 943	(94)	4 849	4 370	329	4 699	(78)	4 621
Résultat d'exploitation	1 170 \$	69 \$	1 239 \$	— \$	1 239 \$	815 \$	53 \$	868 \$	— \$	868 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	173	39	212	—	212	153	37	190	—	190
Bénéfice avant impôt sur le résultat	997 \$	30 \$	1 027 \$	— \$	1 027 \$	662 \$	16 \$	678 \$	— \$	678 \$
Résultat d'exploitation	1 170 \$	69 \$	1 239 \$	— \$	1 239 \$	815 \$	53 \$	868 \$	— \$	868 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	588	12	600			668	11	679		
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	1	—	1			166	—	166		
Montant ajusté du BAIIAⁱⁱⁱ⁾	1 759 \$	81 \$	1 840 \$			1 649 \$	64 \$	1 713 \$		

- i) Les colonnes Éliminations comprennent les produits intragroupe liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.
- ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 157 millions de dollars (164 millions de dollars en 2024).
- iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA.

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens)	2025 (12 semaines)			2024 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	2 \$	— \$	2 \$	2 \$	— \$	2 \$
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	164	—	164
Profit sur la vente d'un immeuble non exploité ¹⁾	(1)	—	(1)	—	—	—
Éléments d'ajustement	1 \$	— \$	1 \$	166 \$	— \$	166 \$

- 1) Le profit sur la vente d'un immeuble non exploité est lié aux immeubles de placement de la société.

(en millions de dollars canadiens)	14 juin 2025 (24 semaines)					15 juin 2024 (24 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations ¹⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations ¹⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	28 226 \$	750 \$	28 976 \$	(169) \$	28 807 \$	26 948 \$	728 \$	27 676 \$	(148) \$	27 528 \$
Coût des ventes	19 258	85	19 343	—	19 343	18 374	78	18 452	—	18 452
Marge brute	8 968	665	9 633	(169)	9 464	8 574	650	9 224	(148)	9 076
Résultat d'exploitation	2 010 \$	135 \$	2 145 \$	— \$	2 145 \$	1 597 \$	132 \$	1 729 \$	— \$	1 729 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	335	75	410	—	410	312	72	384	—	384
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 675 \$	60 \$	1 735 \$	— \$	1 735 \$	1 285 \$	60 \$	1 345 \$	— \$	1 345 \$
Résultat d'exploitation	2 010 \$	135 \$	2 145 \$	— \$	2 145 \$	1 597 \$	132 \$	1 729 \$	— \$	1 729 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 279	26	1 305			1 345	24	1 369		
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	(19)	—	(19)			159	—	159		
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱⁱ⁾	3 270 \$	161 \$	3 431 \$			3 101 \$	156 \$	3 257 \$		

- i) Les colonnes Éliminations comprennent les produits intragroupe liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.
- ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 325 millions de dollars (334 millions de dollars en 2024).
- iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA.

Pour les périodes closes le 14 juin 2025 et le 15 juin 2024 (en millions de dollars canadiens)	2025 (24 semaines)			2024 (24 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	1 \$	— \$	1 \$	(5) \$	— \$	(5) \$
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	164	—	164
Vente de <i>Wellwise</i>	(5)	—	(5)	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités ¹⁾	(15)	—	(15)	—	—	—
Éléments d'ajustement	(19) \$	— \$	(19) \$	159 \$	— \$	159 \$

- 1) Le profit sur la vente d'immeubles non exploités est lié aux immeubles de placement de la société.

Les produits de la société, en fonction du type de biens ou de services, font l'objet d'un rapprochement avec les produits sectoriels de la société dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars canadiens)	14 juin 2025 (12 semaines)	15 juin 2024 (12 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)	15 juin 2024 (24 semaines)
Alimentation au détail	10 213 \$	9 653 \$	20 000 \$	19 062 \$
Pharmacies au détail	4 176	4 005	8 226	7 886
Total du secteur Vente au détail	14 389 \$	13 658 \$	28 226 \$	26 948 \$
Services financiers	377	367	750	728
Éliminations ⁱ⁾	(94)	(78)	(169)	(148)
Total	14 672 \$	13 947 \$	28 807 \$	27 528 \$

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Au 14 juin 2025	Au 15 juin 2024	Au 28 décembre 2024
Total des actifs			
Vente au détail	34 005 \$	32 466 \$	34 585 \$
Services financiers	6 445	6 146	6 295
	40 450 \$	38 612 \$	40 880 \$

(en millions de dollars canadiens)	14 juin 2025 (12 semaines)	15 juin 2024 (12 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)	15 juin 2024 (24 semaines)
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles				
Vente au détail	403 \$	489 \$	639 \$	866 \$
Services financiers	6	6	16	16
	409 \$	495 \$	655 \$	882 \$

Profil de la société

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie ainsi que le plus important détaillant au pays. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens propriétaires figurent parmi les plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant plus de 220 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans plus de 2 800 établissements.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw Limitée, de ses filiales ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles sont accompagnées des symboles ^{MC} ou ^{MD}, ou elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc.
320, Bay Street, 14^e étage
Toronto (Ontario), Canada
M5H 4A6

Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis)
Télécopieur : 416-263-9394
Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330
Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :
Roy MacDonald
Vice-président, Relations avec les investisseurs
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias :
Scott Bonikowsky
Vice-président principal, Affaires corporatives et
communications
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et au Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 24 juillet 2025 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-945-7677 ou le 888-699-1199. La rediffusion sera disponible environ deux heures après la téléconférence au 289-819-1450 ou au 888-660-6345, code d'accès 28537#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Loblaw Companies Limited

loblaw.ca

pcexpress.ca

shoppersdrugmart.ca

pharmaprix.ca

pcfinancial.ca

presidentschoice.ca

pcoptimum.ca

joefresh.com

noname.ca

tntsupermarket.com

loblawadvance.ca

Apps

PC Express™

PC Optimum™

PC Health™

Shoppers Drug Mart®

PC Financial®

Joe Fresh®

T&T®